



**Appel à candidature – résidence de médiation pour auteur·trice
et/ou illustrateur·trice
dans le cadre du Contrat Territoire Lecture Grand Bellevue entre
les villes de Nantes et Saint-Herblain
Du 16 novembre au 6 décembre 2020**

1. Une résidence de médiation

1.1. Artistes concernés

Tout auteur·trice ou illustrateur·trice francophone dont les travaux s'adressent à la jeunesse et à un public familial peut répondre à cet appel à candidature.

1.2. Contexte

Le Grand quartier Bellevue, ses habitants, ses équipements culturels

Bellevue est un quartier prioritaire situé sur les communes de Nantes et Saint-Herblain. C'est le quartier prioritaire qui regroupe le plus grand nombre d'habitants de la métropole nantaise. Les familles y sont particulièrement nombreuses, et la proportion des moins de 14 ans y est plus élevée que dans les autres quartiers. Le quartier fait l'objet d'un projet de territoire, le projet Grand Bellevue, porté par les deux villes. Ce projet propose une vision à long terme ayant pour objectif de mieux intégrer le quartier au reste de l'agglomération, et de le rendre plus attractif.

Le Contrat Territoire Lecture

Les Contrats Territoires Lecture permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets permettant le développement de la lecture.

La résidence objet du présent appel à candidature s'inscrit dans le cadre du CTL Grand Bellevue soutenu par la Direction Régionale aux Affaires Culturelles des Pays de la Loire.

A travers ce dispositif, les villes de Nantes et Saint-Herblain souhaitent mettre en œuvre un projet de promotion de la lecture cohérent et en prise directe avec les enjeux de son territoire, et de ses publics.

Le CTL Grand Bellevue est porté par les bibliothèques de Nantes et Saint-Herblain. Trois équipements de lecture publique sont implantés sur le territoire : côté nantais, la médiathèque Lisa Bresner, côté herblinois la bibliothèque Bellevue et La Ludothèque. Ces 3 établissements sont présentés en annexe 1.

1.3. Objectifs de la résidence de médiation

- Favoriser la rencontre entre un artiste et des publics
- Accompagner les parents éloignés de l'offre culturelle dans la lecture et le jeu avec l'enfant
- Développer des actions d'éveil artistique autour du livre

La résidence objet du présent appel à candidature est une résidence de médiation : elle a pour but de favoriser la rencontre des publics avec un artiste (auteur·trice ou illustrateur·trice) et son univers. Elle s'adresse en priorité aux populations les plus éloignées de la lecture : celles qui la maîtrisent mal ou qui n'y ont pas accès du fait de l'éloignement social.

Les médiations proposées toucheront un public familial et jeunesse : elles développeront l'éveil artistique dans le lien parent-enfant, et au sein des fratries et la découverte par les publics du processus de création. Elles contribueront par ailleurs à la diffusion et à la promotion de l'œuvre et des ouvrages de l'artiste.

Des actions spécifiques seront menées auprès du public enfant dans les bibliothèques et ludothèque du grand quartier et en lien avec les établissements scolaires.

Les médiations pourront intégrer une dimension ludique et participative afin de les rendre les plus accessibles et attractives possibles pour les publics visés.

1.4. Missions

Les missions de l'artiste retenu·e seront les suivantes en lien avec les bibliothécaires et les partenaires :

-Animer a minima 4 ateliers artistiques, en direction des publics pré-cités. Deux ateliers auront lieu au sein de la médiathèque Lisa Bresner (Nantes), un se tiendra à la bibliothèque Bellevue (Saint-Herblain), et un autre à La Ludothèque (Saint-Herblain)

-Proposer a minima 3 interventions plus petites en avant-goût des ateliers, pour donner à voir la résidence à un public plus large sur le quartier. Ces interventions pourront se dérouler autour des écoles du territoire, ou près de chacun des trois équipements culturels en concertation avec les porteurs du projet.

L'artiste est libre de proposer d'autres interventions en complément de ces 7 rencontres. Ces ateliers et temps de médiation seront tous accompagnés avec les bibliothécaires qui accompagneront les publics vers et pendant les ateliers.

1.5. Calendrier

Le temps de résidence est de 3 semaines. La résidence se tiendra du lundi 16 novembre 2020 au dimanche 6 décembre 2020.

L'artiste doit donc s'assurer d'être disponible pendant toute la période.

Les différentes interventions devront être organisées pendant ces trois semaines.

Les ateliers seront programmés en lien avec les responsables des structures en fonction des contraintes de planning des équipements. Plusieurs créneaux seront à donc à programmer, en particulier les samedis matins, la fréquentation des structures sur ce créneau se prêtant à des rendez-vous avec le public.

2. Conditions de résidences

2.1. Conditions financières

La rémunération pour cette résidence sera de 2000 € brut.

L'achat du matériel pour les ateliers de médiation sera pris en charge par les organisateurs dans la limite du montant alloué en concertation avec l'artiste.

2.2. Moyens : logement, défraiements

Logement

Un appartement sis dans le quartier Bellevue, 2 rue Jean Olivesi à Nantes, sera mis à disposition pendant le temps de résidence.

Cet appartement situé au 5ème et dernier étage sans ascenseur d'un immeuble à loyer modéré, d'une surface d'environ 55 m² comprend : un salon/salle à manger, 2 chambres, 1 salle de bain (baignoire), un sanitaire. La cuisine est équipée en appareils électroménagers et vaisselle. Une machine à laver est mise à

disposition. Les frais de fonctionnement du logement (eau, gaz, électricité) sont pris en charge par les organisateurs.

L'artiste pourra recevoir un proche s'il le souhaite. Les frais liés à la venue et au séjour d'un proche (transport et restauration) seront à la charge de l'artiste.

Frais de séjour

Transports

Les frais de transports sont pris en charge par les organisateurs de la résidence, à raison d'un aller-retour entre le domicile de l'artiste et le lieu de résidence, sur la base du tarif aller-retour SNCF 2^{nde} classe ou d'un remboursement sur justificatifs (tickets péage, parking et essence) pour le cas où l'artiste vient avec son propre véhicule.

Les frais de déplacement sur les lieux des rencontres publiques seront pris en charge (mise à disposition de ticket de bus/tram). Les autres déplacements personnels seront à la charge de l'artiste.

Restauration

Une indemnité forfaitaire de 270 € sera versée à l'artiste pour les frais de repas pour la durée de la résidence.

3. Critères d'admissibilité

Vous pouvez postuler à cette résidence si :

- vous êtes auteur·trice ou illustrateur·trice francophone
- vous avez écrit ou illustré au moins un ouvrage pour la jeunesse publié à compte d'éditeur
- vous avez au moins une expérience de médiation auprès du jeune public
- vous avez une réelle appétence pour les médiation d'ateliers artistiques auprès du public de quartier prioritaire et éloigné de la lecture.
- vous êtes disponible pendant toute la période de résidence, du lundi 16 novembre au dimanche 6 décembre inclus.

4. Engagements du resident

-L'artiste s'engage à résider dans le lieu de résidence mis à sa disposition.

-L'artiste s'engage à assurer les ateliers et interventions prévues.

-Si des travaux produits dans le cadre de la résidence sont publiés, l'artiste s'engage à faire figurer, au moment de la publication de ce projet travaillé ou réalisé totalement pendant la résidence ou à la suite, la mention faisant référence au soutien des Villes de Nantes et Saint-Herblain et de la DRAC Pays de La Loire et la mention dans le cadre du Contrat territoire lecture. Cet engagement vaut pour la publication initiale et ses éventuelles rééditions et traductions.

-L'artiste accepte que des informations le concernant (biographie, bibliographie, extraits, etc.) soient utilisées par les villes de Nantes et Saint-Herblain à des fins de communication. Il accepte que des images et vidéos puissent être réalisées par les services municipaux lors de ses interventions, et il autorise les villes de Nantes et Saint-Herblain à les diffuser à titre gracieux sur leurs sites internet et réseaux sociaux (sites de la ville et de la bibliothèque de Nantes, sites de la Ville et de La Bibliothèque de Saint-Herblain) pour une durée de 10 ans.

5. Contrat

A l'issue de la sélection, des contrats d'interventions seront signés entre l'artiste choisi et les Villes de Nantes et Saint-Herblain. Ceux-ci arrêteront les conditions de séjour en résidence en reprenant l'essentiel des clauses du présent cahier des charges adaptées aux propositions retenues.

Un calendrier prévisionnel des ateliers de médiation sera joint en annexe.

6. Processus de sélection

Un comité de sélection du candidat choisira le candidat répondant le mieux, de par ses aptitudes, expériences et sa motivation, aux attentes du projet de résidence.

La date de clôture pour le dépôt des dossiers est fixée au 12 septembre 2020.

L'artiste retenu sera informé à la fin du mois de septembre 2020 au plus tard.

7. Dossier de candidature

Si vous êtes intéressé·e·s par cet appel à résidence, votre proposition devra nous parvenir au plus tard **le 12 septembre 2020**.

Votre dossier complet sera constitué des pièces suivantes :

- le questionnaire figurant en annexe 2 , dûment rempli et signé
- votre CV
- votre bibliographie complète et détaillée
- une lettre de motivation, explicitant votre intérêt pour participer à cette résidence, vos attentes et les raisons de votre candidature, et décrivant votre parcours artistique et en particulier vos expériences de médiation.
- une note d'intention présentant vos propositions pour la résidence en fonction des objectifs formulés dans le présent appel à candidature. Cette note peut être enrichie d'annexes (illustrations, croquis, etc).

Le pli peut être remis sous format papier aux adresses suivantes :

Catherine Sauget,
Médiathèque Lisa Bresner
23 Boulevard Romanet 44100 Nantes

et Marine Lechevalier
Médiathèque Charles-Gautier-
Hermeland
Rue François Rabelais
BP 40133-44817 Saint-Herblain cedex

Ou sous format électronique :

catherine.sauget@mairie-nantes.fr , marine.lechevalier@saint-herblain.fr

Renseignements

Marine Lechevalier de la bibliothèque municipale de Saint-Herblain (marine.lechevalier@saint-herblain.fr , 02 28 25 25 20) et Catherine Sauget (catherine.sauget@mairie-nantes.fr , 02 40 41 54 09 – 07 76 91 86 37) de la bibliothèque municipale de Nantes seront les personnes référentes pour chacune des deux collectivités. Pour toutes questions relatives à la mise en œuvre et au déroulement de la résidence, c'est vers elles que devront se tourner les candidats souhaitant postuler, l'artiste choisi, les partenaires de la résidence.

Annexe 1.

Présentation des établissements de lecture publique du grand quartier Bellevue (Nantes - Saint-Herblain)

Médiathèque Lisa Bresner, Ville de Nantes

Ouverte en 2013, la médiathèque Lisa Bresner propose à ses usagers plus de 40 000 documents, sur 1500 m². Elle est équipée de 30 postes informatiques, dispose d'un amphithéâtre de 100 places où ont lieu projections, spectacles et rencontres.

Conçue pour accueillir un public intergénérationnel, elle développe aussi un axe fort de propositions (collections, accueils, animations) en direction des enfants et des adolescents.

C'est un lieu régulièrement fréquenté par les adolescents et les familles du quartier, qui compte parmi ses usagers un nombre important d'enfants de moins de 14 ans.

Bibliothèque Bellevue, Ville de Saint-Herblain

Ouverte en 2010, elle est située au sein de la Maison des Arts (l'école de musique, d'arts plastiques et numériques de la Ville). Elle compte 294 m² d'espace public, et sa fréquentation est très en lien avec l'activité de la Maison des Arts. Le mercredi est un jour de forte fréquentation : le public familial et jeunesse y vient nombreux.

Ludothèque, Ville de Saint-Herblain

C'est la plus grande ludothèque du réseau de lecture publique et de culture ludique de Saint-Herblain. Elle a bénéficié d'important de travaux de réhabilitation en 2017. Elle propose au public une offre de jeu sur place et de jeux à emprunter. Elle joue le rôle de centre de ressources ludiques pour l'ensemble des acteurs de Saint-Herblain qui agissent dans les champs culturels, éducatifs et sociaux. Un projet spécifique petite enfance visant à favoriser le lien parent-enfant à travers le jeu y est développé.

Annexe 2 .

Questionnaire à joindre au dossier rempli

NOM :

Prénom :

Pseudonyme éventuel :

Date et lieu de naissance :

Nationalité

Numéro de Sécurité sociale :

Numéro de SIRET :

Adresse :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Blog ou site internet :

Vous êtes : Auteur OUI NON Illustrateur OUI NON

Votre domaine de création principal : roman, récit, nouvelles album documentaire poésie

Êtes-vous affilié :

•à l'Agessa : OUI NON si oui, n° d'affiliation

•à la Maison des artistes : OUI NON si oui, n° d'affiliation

Êtes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ? OUI NON

Si oui, merci de fournir la copie de votre attestation de dispense de précompte.

Êtes-vous titulaire du permis B ? OUI NON

Possédez-vous un véhicule personnel ? OUI NON

Seriez-vous disposé à l'utiliser, tous frais remboursés, lors de la résidence ? OUI NON

Avez-vous déjà mené des ateliers de médiation d'écriture, plastiques, de lecture, etc. ?

Si oui, merci de préciser auprès de quels publics, dans quel cadre, quand et comment.

Autres informations utiles :